



Maison de Santé Protestante
de Bordeaux-Bagatelle

Institut de Formation Nightingale Bagatelle

Institut de Formation en Soins Infirmiers

Institut de Formation d'Aides-Soignants

BAGATELLE FORMATION : Formation Continue

INSTITUT DE FORMATION NIGHTINGALE BAGATELLE

IFSI Talence et Bergerac - IFAS

PROJET PEDAGOGIQUE 2024-2025



INSTITUT DE FORMATION NIGHTINGALE BAGATELLE
203 ROUTE DE TOULOUSE
33400 TALENCE
05.57.12.40.40

ifsi@mspb.com – ifas@mspb.com

SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	1
1.1 PRESENTATION DE L'INSTITUT DE FORMATION	1
1.2 NOTRE AVENIR A UNE HISTOIRE	2
1.3 LES MISSIONS DE L'IFNB	5
2. CONCEPTION DE LA FORMATION ET CHOIX PEDAGOGIQUE	9
2.1 LA FINALITE DE LA FORMATION INFIRMIERE	9
2.2 LA FINALITE DE LA FORMATION AIDE-SOIGNANTE	9
2.3 LES VALEURS DE L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'IFNB	10
2.4 LA PHILOSOPHIE DE LA FORMATION	10
2.5 LES PRINCIPES PEDAGOGIQUES	11
2.6 LA POSTURE DU FORMATEUR	12
2.7 LA POSTURE ATTENDUE DE L'ETUDIANT	12
3. DISPOSITIF DE FORMATION	14
3.1 FORMATION THEORIQUE SPECIFIQUE A L'IFSI	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
3.2 ORGANISATION PEDAGOGIQUE	14
3.3 LE FORMATEUR REFERENT APPRENTISSAGE	15
3.4 LE FORMATEUR REFERENT « ACCESSIBILITE, SANTE, HANDICAP »	15
3.5 LES METHODES PEDAGOGIQUES	15
3.6 LE SUIVI PEDAGOGIQUE	16
4. DISPOSITIF DE FORMATION CLINIQUE	17
4.1 LA GESTION DES STAGES	17
4.2 LES PARCOURS DE STAGE ET MODALITES DE MISE EN STAGE	17
4.3 PREPARATION ET EXPLOITATION DES STAGES	17
4.4 PENDANT LE STAGE : LE ROLE DU FORMATEUR REFERENT DE STAGE	18
4.5 FORMATION CLINIQUE A L'IFSI	19
4.6 L'OUVERTURE A L'INTERNATIONAL	23
5. DISPOSITIF D'EVALUATION	24
6. LES INDICATEURS D'EVALUATION DU PROJET PEDAGOGIQUE	24
ANNEXE 1 PLANIFICATIONS 2024/2025 - PROMOTIONS IDE TALENCE ET BERGERAC ET AS	26
ANNEXE 2 : DOCUMENTS CESURE (CHARTRE ET DOSSIER)	29

1. Introduction

Créé en 1884, l'Institut de Formation Nightingale-Bagatelle (IFNB), anciennement dénommé Ecole Florence Nightingale, se développe et s'affirme dans ses particularités depuis plus de 5 générations. Soumis à la réglementation en vigueur, son identité reste singulière concernant :

- La question de ses origines aux différentes étapes de son histoire,
- Le nom qui le fonde comme institution,
- Les orientations qu'il valorise,
- Les projets qu'il initie.

1.1 Présentation de l'institut de formation

Son appartenance à la Fondation Bagatelle :

L'institut de formation Nightingale Bagatelle fait partie de la fondation Bagatelle : Maison de Santé Protestante de Bordeaux (MSPB). Fondation privée à but non lucratif créée en 1863 et reconnue d'utilité publique en 1867, la Maison de Santé Protestante de Bordeaux Bagatelle a une vocation sanitaire et médicosociale. Certaines de ses structures (Hôpital, IFSI/IFAS, HAD, SSR) participent au service public hospitalier. La MSPB s'est associée à l'hôpital d'instruction des armées Robert Piqué pour former un nouvel ensemble hospitalier civile et militaire nommé BAHIA, dont l'ensemble des activités sera localisé sur le site de Bagatelle, où des travaux d'envergures sont actuellement en cours (fin prévue 2025 avec un projet hôpital 2028).

L'institut de formation Nightingale Bagatelle (IFNB), qui est une des branches de la Fondation, regroupe en son sein :

- Un IFSI : institut de formation en soins infirmiers depuis 1884 : 95 étudiants par promotion
- Une antenne de l'IFSI à Bergerac ouverte en 2021, en partenariat avec la Fondation John Bost : 40 étudiants par promotion
- Un IFAS : institut de formation d'aide-soignant depuis 1967, un agrément régional de 60 places en dehors des financements
- Un foyer d'hébergement pour les étudiants (50 chambres).

L'IFNB se situe sur le site de la maison de santé protestante de Bordeaux Bagatelle à Talence. Depuis 2018, il fait partie du pôle Action Sociale et Formation (ASF), dirigé par Mr JAN et regroupant le Centre de santé, le Centre social, le pôle gérontologie et la formation. L'IFSI Bagatelle-John Bost se situe dans les locaux du CeF de la Fondation John Bost à Bergerac.

1.2 Notre avenir a une histoire

1.2.1 Quelques éléments historiques

La maison de santé protestante de Bordeaux fut fondée en 1863 afin de pouvoir offrir des soins aux indigents protestants de Bordeaux ainsi qu'aux nombreux marins protestants en rade dans le port de Bordeaux, qui ne pouvaient pas accéder aux soins du fait de leur religion. Très vite cet hôpital s'est ouvert à l'accueil de tout patient quelle que soit sa religion. Le conseil d'administration de l'époque, soucieux de la qualité des soins prodigués, soutient la mise en œuvre d'une formation de gardes malades. L'école de Bagatelle fut la première école d'infirmière de France nommée « école libre et gratuite de gardes malades de la Maison de Santé ».

Dès 1901, le Dr Anna Hamilton, les infirmières va développer un programme de formation de type Hôpital-école, selon le modèle de Florence Nightingale, inscrivant l'enseignement théorique et l'expérience en stage au centre du dispositif de formation.

C'est sous son impulsion que la formation se structure sous la forme d'un programme de formation en 2 ans avec une alternance de stage et d'école, conformément au modèle de Florence Nightingale. L'alternance école/hôpital est déjà le pivot de la formation et les cheftaines dans les services jouent un rôle prépondérant dans la formation clinique des élèves quand bien même les travaux pratiques sont fréquents à l'école. Le partenariat entre les formatrices de l'école et les cheftaines est très important.

En juin 1918, l'école prend le nom de Florence Nightingale, après avoir obtenu l'accord des héritiers. L'augmentation progressive des quotas rend la construction de grandes salles de cours en rez-de-jardin nécessaire. Les petites salles de cours restent nombreuses et utilisées du fait d'une approche pédagogique préférentiellement par petits groupes en travaux dirigés. L'IFSI s'inscrit dans la continuité de son engagement historique à promouvoir la qualité des soins infirmiers et l'affirmation de l'identité infirmière en s'inscrivant dans les évolutions professionnelles, notamment en ce qui concerne le raisonnement clinique et la compétence autonome de l'infirmière.

Depuis 2021, grâce au soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine, de nombreux travaux de rénovation et de développement des équipements pédagogiques ont pu être réalisés : réfection de la toiture, de la plomberie, réalisation d'un ascenseur pour un accès aux salles du sous-sol, réalisation d'un ascenseur extérieur pour un accès au sous-sol, réfection des salles de pratique, création d'une nouvelle salle de simulation.

1.2.2 Le changement de programme de formation et l'universitarisation

En 2009 l'IFSI met en œuvre la réforme des études fondée sur une approche par compétences et une alternance intégrative. Cette réforme vient acter une conception préexistante de cette approche pédagogique au sein de l'IFSI Nightingale Bagatelle. Un partenariat étroit et privilégié se met en place avec l'université et dès 2012 les titulaires du diplôme d'Etat d'infirmier bénéficient de la reconnaissance d'un grade licence participant à l'évolution actuelle de la formation en France, jusqu'au niveau master et doctorat en sciences infirmières.

L'université a nommé un professeur d'université (Me Chevret) pour participer aux instances de gouvernance de l'IFSI (Commission d'attribution des crédits, instances compétentes pour les orientations générales de l'institut, pour le traitement pédagogique et disciplinaire des situations individuelles des étudiants). L'université de Bordeaux est garante de l'agrément des enseignants intervenant dans le cadre des unités d'enseignements contributives (biologie, sciences médicales et sciences humaines). Certains enseignements

universitaires sont délivrés sous forme de podcasts. Les projets pédagogiques des unités d'enseignement universitaire sont élaborés par un groupe composé de formateurs, d'un référent universitaire et d'une représentante des directeurs d'IFSI.

Depuis l'IFNB n'a eu de cesse de renforcer son partenariat avec l'Université :

- Le soutien des formateurs souhaitant réaliser un master (priorité d'un départ en formation master pour un formateur chaque année) ;
- L'implication dans différents travaux universitaires :
 - Cécile Bartholome, directrice est coresponsable de deux UE du master IPA à l'université de Bordeaux
 - Mise en place d'un projet de recherche concernant l'impact d'ateliers de médecine narrative auprès des étudiants en santé infirmiers de 1^{ère} année
 - Implication d'étudiants dans le cadre du projet LIER partenariat avec l'université et plus particulièrement l'école du Droit. Ce projet s'est finalisé en 2024

Dans le cadre de ce projet LIER, il s'agissait d'une UE dans le cadre d'une licence qui a mobilisé des étudiants et des enseignants de différentes disciplines au sein de l'UB et d'autres structures comme l'IFSI Bagatelle. Les étudiants ont réalisé une Investigation (enquête de terrain, des Recherches documentaires et analyse des données) qu'ils ont restitué ensuite à la communauté universitaire (étudiants et professionnels)

L'expérimentation a débuté en janvier 2023 jusqu'en décembre 2023, avec un groupe de 7 étudiants : un bilan a été réalisé en 2024, dont le réalisé apparaît mitigé : positif dans l'expérience, les échanges avec les partenaires professionnels et les étudiants rencontrés sur le campus, l'acquisition de compétence mais la gestion du calendrier sur une durée trop longue et la charge de travail, minimise l'impact de ce projet.

L'université donne aux étudiants et aux formateurs, IFSI et IFAS, l'accès à la plateforme universitaire E-Notitia et pour les étudiants infirmiers à la bibliothèque universitaire numérique.

Il est prévu que chaque année une commission spécialisée du GCS se réunisse pour définir les modalités de fonctionnement entre l'université et les IFSI. Cependant ce GCS n'existe plus depuis 2 ans et des démarches sont actuellement menées par les directrices des IFSI pour relancer son fonctionnement.

L'IFNB, engagé dans le développement de l'apprentissage infirmier et aide-soignant, collabore avec 3 CFA (ADAPSSA, KORIAN et FHP) afin de permettre aux étudiants et élèves aides-soignants qui le souhaitent de réaliser leur formation en contrat d'apprentissage.

Il collabore aussi avec de nombreux établissements partenaires pour les élèves en contrat de professionnalisation.

L'apparition des Technologies de l'Information et de la Communication dans l'Education (TICE), la nécessité de développer d'autres approches pédagogiques (simulation, serious games) et des outils communs (podcasts dans une région géographiquement étendue) rend l'équipement des IFSI et IFAS nécessaire dans un contexte économique contraint, ce qui amène les instituts à repenser leurs méthodes de formation dans une optique de mutualisation des moyens. Les schémas de formation élaborés par les conseils régionaux fixent les priorités de formation pour répondre aux besoins de la population de la Région Aquitaine.

Dans le cadre du **schéma régional des formations sanitaires et sociales 2024-2028**, la Région Nouvelle Aquitaine met en avant 6 axes prioritaires.

L'IFNB s'inscrit dans tous les axes mais nous pouvons mettre en avant plus particulièrement :

- **Axe 1 Former des professionnels pour le monde de demain** : l'IFNB a obtenu la charte Erasmus + et prévoit d'accompagner 6 étudiants et 2 formatrices dans une ouverture internationale
- **Axe 3 Adapter l'offre de formation aux besoins et spécificités du territoire** : l'IFNB répond à ce besoin sur le territoire de la Dordogne notamment, avec son antenne. Plus de 60% des inscrits vivent en Dordogne et ont le souhait de travailler sur ce territoire
- **Axe 4 Favoriser la réussite des apprenants et lutter contre l'abandon** : l'accompagnement individualisé des apprenants a toujours été une priorité pour les formateurs IFSI et IFAS. Les étudiants ont la possibilité de faire des souhaits de stage, leur permettant de participer à identifier le stage le plus adapté compte tenu de leur besoin en formation et de leur projet professionnel.

D'autre part nous accompagnons les élèves aides-soignants qui le souhaitent en renforcement en français, afin de leur permettre d'être plus à l'aise dans leur écriture et leur argumentation. Les retours des bénéficiaires sont très positifs.

1.2.3 Un avenir en construction

Si la formation infirmière reste très choisie sur Parcoursup, nous traversons actuellement une crise de l'attractivité du métier d'aide-soignant. Cependant, au niveau infirmier nous constatons aussi des demandes d'interruption un peu plus fréquente et surtout plus tôt (dès le premier mois de formation).

De telles évolutions, associées à un changement dans le rapport à la formation et au travail, nous imposent de repenser l'accompagnement des étudiants et élèves et d'inclure leurs outils.

L'IAG (intelligence artificielle générale) fait désormais partie des outils utilisés par de plus en plus de personnes, étudiants et formateurs.

Tous ces événements et leur impact nous amènent à faire le choix d'orientations prioritaires pour l'année 2024/2025 selon 3 axes :

- Renforcement du développement du numérique en formation initiale : mise en place d'une chargée d'ingénierie multimédia, dont le rôle sera principalement d'accompagner et de former les formateurs des deux équipes aux outils numériques et à l'IAG. Ces outils évoluant très vite, il est important de pouvoir développer ces missions.
- Réflexion pédagogique au sein de l'équipe IFSI et IFAS sur l'IAG : comment accompagner les étudiants et élèves à développer une posture critique de ces outils, dans une capacité de choisir les plus adaptés en fonction des besoins et d'en connaître les limites et les risques d'erreurs.
- Charte Erasmus + : Premiers stages pour les étudiants dans le cadre de la charte, départ de deux formatrices pour identifier des partenariats potentiels notamment en Suisse
- Certification Qualiopi : le renouvellement se fera le 2 et 3 décembre 2024

1.3 Les missions de l'IFNB

« Les missions des instituts sont les suivantes :

- La formation initiale des professionnels pour lesquels l'institut est autorisé ;
- La formation préparatoire à l'entrée dans les instituts de formation ;
- La formation continue des professionnels incluant la formation d'adaptation à l'emploi ;
- La documentation et recherche d'intérêt professionnel. »

(Arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation, art 3).

1.3.1 Les acteurs de la formation

➤ La directrice

Conformément à l'arrêté du 21 avril 2007 modifié notamment par l'arrêté du 17 avril 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formations paramédicaux :

« Dans chaque institut de formation préparant à l'un des diplômes visés à l'article 1^{er} sont constituées une instance compétente pour les orientations générales de l'institut et trois sections :

- Une section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants ;
- Une section compétente pour le traitement des situations disciplinaires ;
- Une section relative à la vie étudiante.

La coordination et l'information entre l'instance et les trois sections sont assurées par le directeur de l'institut de formation. » (Art.2 Titre 1^{er} – Gouvernance des instituts de formation).

La directrice est garante du cadre et de la qualité de la formation. Elle fédère l'équipe pédagogique autour d'un projet pédagogique partagé et assure la gestion de l'institut dans ses différentes dimensions (pédagogiques administratives, managériales, budgétaires). Elle identifie les besoins humains et matériels nécessaires à cette activité et y répond en partenariat avec le conseil régional et l'établissement support (MSPB).

Elle accompagne l'équipe pédagogique dans l'analyse des situations pédagogiques et la mise en œuvre des réponses pédagogiques nécessaires, ainsi que l'équipe administrative concernant les outils de traçabilité, la gestion des concours et rentrées en formation et le suivi des dossiers des étudiants (financement, rémunération, bourses...).

➤ L'étudiant

L'étudiant infirmier ou l'élève aide-soignant est un professionnel en devenir. Son histoire personnelle, ses expériences, sa culture, son mode d'éducation, ses valeurs sont autant de ressources dans lesquelles il puisera et à partir desquelles il devra construire son identité professionnelle. Pour cela, il devra être acteur de sa formation et s'inscrire dans une dynamique de changement nécessitant implication, engagement et réflexivité. L'ensemble de ces éléments participent à la construction des compétences professionnelles attendues.

➤ *L'équipe pédagogique*

L'équipe pédagogique est constituée pour l'IFSI de 15 cadres de santé formateurs et pour l'IFAS de 4 infirmiers formateurs.

Les formateurs IFSI assurent la construction des projets pédagogiques de l'année et des maquettes des UE et UI, conformément au référentiel de formation et en partenariat avec l'université et les autres IFSI.

Les formateurs IFAS construisent le projet pédagogique pour l'année, garant d'une adaptation de la formation aux besoins spécifiques des élèves, selon les parcours partiels ou complets. Ils réalisent aussi toutes les maquettes des différents modules.

Les formateurs réalisent des enseignements théoriques et pratiques relatifs aux sciences infirmières, le suivi pédagogique des étudiants, la conception et la correction des évaluations. Ils participent aussi aux épreuves de sélection en vue de l'entrée en IFSI, pour les étudiants issus de la Formation Professionnelle Continue ou ayant plus de 3 ans d'expérience professionnelle en tant qu'AS ou AP, ou en IFAS pour les parcours passerelles. Ils planifient et coordonnent les interventions d'autres formateurs plus occasionnels qui peuvent être :

- des cadres de santé formateurs ;
- des universitaires ou personnes habilitées par l'université pour les Unités d'Enseignement (UE);
- des professionnels médico-sociaux (Médecins, infirmiers, cadres, aides-soignants, psychologues, assistantes sociales, kinésithérapeutes...), des représentants d'association, des patients... Reconnus pour leur expertise, ils dispensent des cours spécifiques auprès des étudiants.

Chaque équipe pédagogique organise un parcours de stage pour l'étudiant ou l'élève selon la progression attendue et travaille en collaboration avec les professionnels du terrain pour la formation clinique en stage. Ils entretiennent des relations de travail entre IFSI et IFAS (participation au CEFIEC et GERACFAS) et sont en relation avec les autres branches de la fondation Bagatelle.

➤ *Chargée de missions d'ingénierie pédagogique*

Une demande de financement européen a été faite en 2024 et s'inscrit dans le développement du numérique à l'IFNB. Le rôle de cette chargée de missions d'ingénierie pédagogique est notamment l'accompagnement des formateurs dans la production de contenu numérique, la mise en œuvre de projets de digital Learning et le renforcement de l'innovation pédagogique multimédia au sein de l'IFNB. Le projet est de mutualiser les outils et les formations réalisées avec l'ensemble de instituts paramédicaux, dans une ouverture et un partage d'expérience.

Elle conserve pour 20% de son temps de travail une activité de documentaliste dans la gestion du CDI et accompagne les étudiants en soins infirmiers (E.S.I), les formateurs et les élèves aides-soignants dans leurs recherches documentaires. Elle participe à certains enseignements (méthodologie bibliographie, informatique, recherche).

➤ *L'équipe administrative*

Elle est composée d'une assistante de direction et de deux secrétaires de direction à Talence et une secrétaire de direction à Bergerac. Cette équipe assume la gestion administrative des concours, des dossiers administratifs et financiers des étudiants. Elle a des relations fonctionnelles et administratives avec la direction, les cadres de santé formateurs, les étudiants, les services techniques, ainsi que les tutelles.

Elles sont garantes du suivi administratif et source de proposition pour la création d'outils de suivi. L'objectif est de partager et d'harmoniser les outils dans une collaboration entre l'équipe administrative et pédagogique. Elles participent pleinement à la réussite des parcours des étudiants et élèves, attentives aux besoins spécifiques et à leur parcours.

➤ *Les professionnels du terrain*

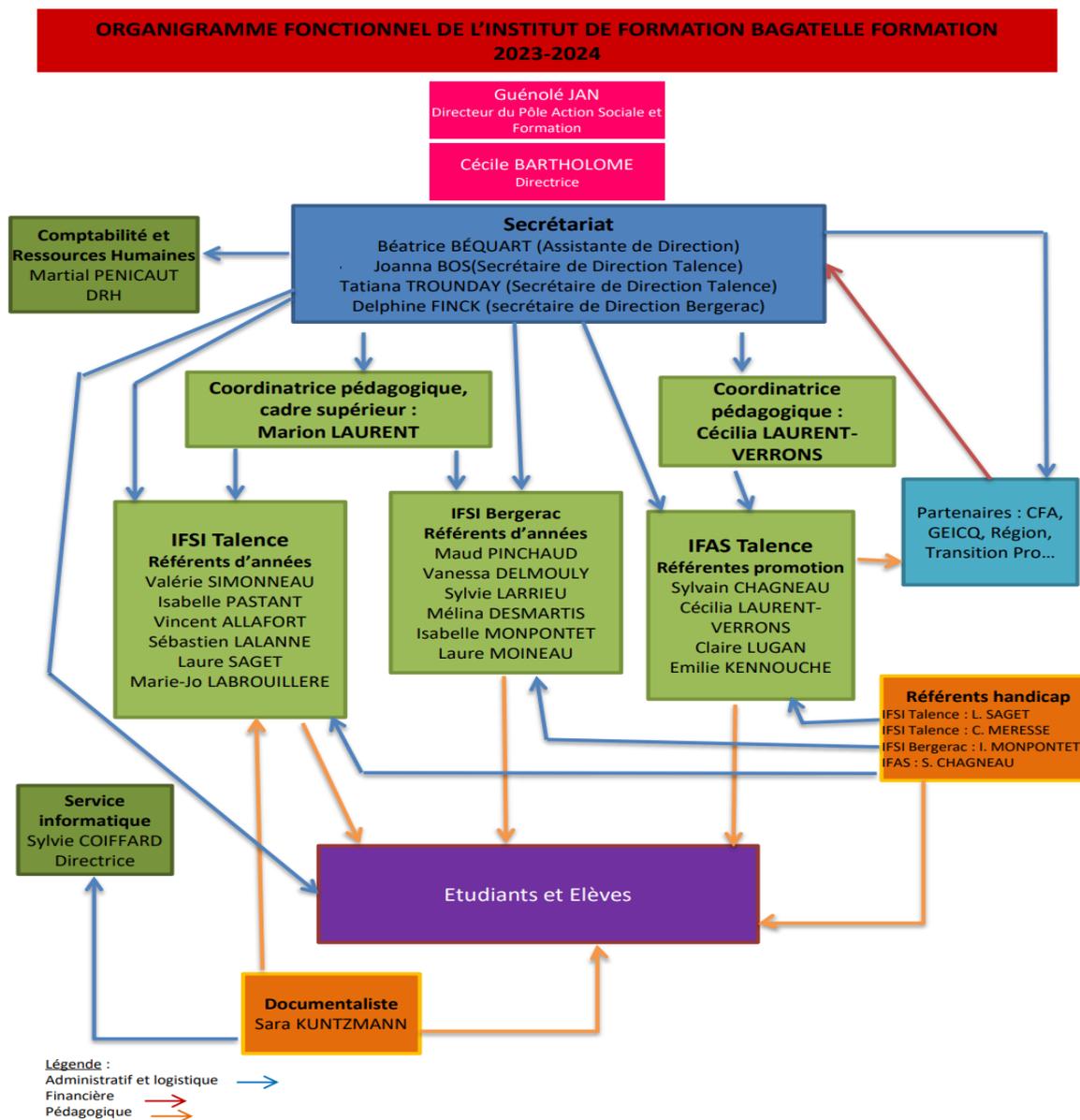
Les professionnels concernés sont des cadres de santé, des tuteurs et professionnels de proximité qui accompagnent et guident les étudiants dans leur apprentissage clinique : transfert de connaissances dans la pratique professionnelle, proposition de situations et activités apprenantes, développement du savoir-faire, évaluation des compétences infirmières et des compétences AS lors des stages.

➤ *Les ressources*

L'IFNB dispose de :

- 8 salles de cours équipées de vidéoprojecteurs
- 8 salles pour les travaux dirigés dont 2 salles de simulation
- 3 salles de travaux pratiques
- 1 salle informatique équipée de 8 ordinateurs fixes, à la disposition des étudiants
- 1 centre de documentation
- La connexion wifi couvrant la totalité du bâtiment

1.3.2 Organigramme



2. Conception de la formation et choix pédagogique

2.1 La finalité de la formation infirmière

La formation vise à l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé de la population. Elle a pour objet de professionnaliser le parcours de l'étudiant. Il est amené à devenir « un praticien autonome, responsable et réflexif »¹ capable d'analyser la complexité des situations, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions, seul et en équipe pluri professionnelle.

Il s'agit de former des infirmiers :

- Cliniciens, préparés aux évolutions professionnelles (démarche qualité, l'universitarisation, complexité des situations)
- Capables de participer à l'évolution des sciences infirmières et de poursuivre un parcours universitaire
- S'inscrivant dans une approche humaniste et relationnelle faisant appel à des valeurs telles que le respect, l'engagement, la compassion, la préservation de la dignité humaine, la prise en compte de la singularité de la personne soignée.
- Interagissant avec la personne soignée et son entourage en prenant en considération ses priorités, ses préoccupations et son vécu.
- Engagés, développant leur sens critique et assumant leurs responsabilités sachant questionner d'un point de vue éthique leurs pratiques.

2.2 La finalité de la formation aide-soignante

Le référentiel de formation de 2021 reprend une approche par compétences, qui s'appuie sur le portfolio pour les élèves : les formateurs ont revu l'ensemble de leurs cours, proposant des méthodes pédagogiques innovantes et créatives, afin de répondre au mieux aux besoins élèves. Un travail d'accompagnement des professionnels du terrain a été fait, afin de présenter les nouveaux actes AS et les changements dans les attendus et l'évaluation des élèves en stage.

L'objectif est de poursuivre le développement des parcours partiels et de l'apprentissage, afin de pouvoir répondre aux besoins croissant de professionnels formés et reconnus. Dans ce contexte, l'IFAS de Bagatelle a ouvert une deuxième rentrée depuis septembre 2022, intégrant des parcours 12 mois et les parcours partiels ainsi qu'une promotion en parcours 16 mois. La réflexion est actuellement en cours pour maintenir cet accueil : en effet une baisse importante des inscriptions pour la formation aide-soignante est constatée depuis 2022, et cela ne cesse de baisser, interrogeant l'attractivité pour ce métier particulièrement.

¹ Référentiel de formation, Annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier modifié par l'arrêté du 26 septembre 2014

2.3 Les valeurs de l'équipe pédagogique de l'IFNB

Les valeurs de l'équipe pédagogique sont :

- L'humanisme reconnaissant l'autre dans sa singularité et dans sa globalité, plaçant l'homme au cœur de ses préoccupations, conscient de sa vulnérabilité et de sa richesse ;
- Le respect de cet autre et de sa dignité : le respect étant « *une valeur qui permet à l'homme de pouvoir reconnaître, accepter, apprécier et mettre en valeur les qualités d'autrui et de ses droits.* »² ;
- L'engagement dans l'action et la rencontre : « *l'engagement peut être entendu au sens d'acte de décision selon qu'il désigne un mode d'existence dans et par lequel l'individu est impliqué activement dans le cours du monde, s'éprouve responsable de ce qui arrive...* »³ ;
- L'autonomie : « *l'autonomie, c'est construire un projet d'action et gérer la réalisation de ce projet au sein d'une structure qui définit les contraintes globales et apporte une aide lorsqu'elle est nécessaire. Etre autonome, c'est savoir se fixer des objectifs que l'on peut atteindre et gérer son temps et ses activités en fonction de ces objectifs au sein d'un ensemble plus grand qui détermine ce qui est possible et ce qui ne l'est pas.* »⁴ ;
- Le sens critique en tant que posture réflexive et regard distancié participant à la construction de leur posture professionnelle ;
- La responsabilité : obligation de répondre de ses actions ou de celles des autres, d'être garant de quelque chose.

Ces valeurs participent à une conception de l'étudiant, du formateur et de la formation. Elles sont le fondement de la philosophie et des principes pédagogiques.

2.4 La philosophie de la formation

Le programme de 2009, dans une alternance intégrative (Lerbet, 1981 ; Bougès, 2011), définit une pédagogie fondée sur une approche par compétences, et intègre la notion de réflexivité. Il participe à former des professionnels polycompétents c'est-à-dire des praticiens autonomes, responsables et réflexifs⁵. Le référentiel de formation met en avant l'importance de l'apprentissage par situations, en référence à la boucle expérientielle de Le Boterf (2010), mettant en œuvre une pédagogie centrée sur l'étudiant. L'alternance implique réellement l'étudiant en liant l'action et la réflexion sur le sens de son agir. Sa dynamique est fondée sur la réflexion et l'enrichissement des connaissances. Une participation constante de l'étudiant est attendue afin de développer ses savoirs professionnels, d'intégrer des pratiques et des valeurs soignantes et de construire les compétences attendues dans son processus de professionnalisation.

² Lesdefinitions.fr/respect

³ Encyclopedia universalis

⁴ H.Portine, « L'autonomie de l'apprenant en question » <https://journals.openedition.org/alsic/1466?file=1>

⁵ Référentiel de formation, annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'état d'infirmier, finalités de la formation : "L'étudiant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions seul ou en équipe pluriprofessionnelle."

2.5 Les principes pédagogiques

Les modalités pédagogiques sont orientées vers l'acquisition de savoirs par l'étudiant et la construction de compétences professionnelles. Elles relèvent d'une pédagogie différenciée et s'appuient sur des valeurs humanistes ouvertes à la diversité des situations vécues par les étudiants. L'objectif à terme pour l'étudiant sera de savoir transférer les apprentissages dans des contextes nouveaux, en toute autonomie.⁶

➤ **Alternance intégrative :**

Pour être intégrative, les temps théoriques et cliniques doivent s'articuler et s'enrichir. Dans une formation en alternance intégrative, « l'alternant articule les différences entre les deux lieux de formation pour favoriser une démarche intégrative » (Bougès, 2011, p.65). Ainsi l'étudiant fait lien entre les apprentissages à l'IFSI et ceux en stage, avec l'aide des formateurs et des professionnels à travers les outils en formation, permettant un dialogue partagé à partir de ses expériences.

« [...] La formation est structurée autour de l'étude de situations donnant aux étudiants l'occasion de travailler **trois paliers d'apprentissage** :

- « **comprendre** » : l'étudiant acquiert les savoirs et savoir-faire nécessaires à la compréhension des situations
- « **agir** » : l'étudiant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action
- « **transférer** » : l'étudiant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.⁷

➤ **Réflexivité :**

La démarche réflexive est une exigence de la formation, permettant aux étudiants d'interroger leurs expériences au travers des savoirs mobilisés et des actions réalisées. « La réflexivité implique et présuppose à la fois une attitude d'ouverture, d'éveil et même de curiosité pour mettre en question l'évidence de ses propres situations et expériences. » (Guillaumin, 2009, p.93)

Cette posture consiste à positionner des travaux cliniques ou pratiques dans la formation, notamment les analyses réflexives en stage, pour accompagner l'étudiant dans sa perception des moyens qu'il a mobilisé pour en dégager les principes transposables.

➤ **Compétence :**

Pour Le Boterf (2001) « les compétences sont les résultantes de trois facteurs :

- le savoir agir qui « suppose de savoir combiner et mobiliser des ressources pertinentes »,
- le vouloir agir qui se réfère à la motivation de l'individu et au contexte plus ou moins incitatif,
- le pouvoir agir qui « renvoie à l'existence d'un contexte, d'une organisation de travail, de choix de management, de conditions sociales qui rendent possibles et légitimes la prise de responsabilité et la prise de risques de l'individu ».

Pour Zarifian (2004), « la compétence comprend trois dimensions :

1. une attitude de prise d'initiative et de responsabilité face aux situations dont l'individu ou le groupe a la charge et auxquels ils se confrontent, en visant la réussite de leur action.
2. des savoirs d'action qui expriment l'intelligence pratique de ces situations et s'appuient sur la mobilisation de l'expérience et de connaissances acquises en formation,
3. l'existence, le développement, la consolidation et la mobilisation de réseaux d'acteurs qui contribuent directement à la prise en charge des situations ou apportent un soutien ».

⁶ Pour MEIRIEU (1996) le transfert est « le mécanisme qui permet à un sujet d'utiliser dans un autre contexte des connaissances acquises antérieurement ».

⁷ Arrêté du 31 juillet 2009 relatif

➤ **Pédagogie différenciée :**

La pédagogie différenciée « désigne un effort de diversification méthodologique susceptible de répondre à la diversité des élèves ». Legrand (1984)

La pédagogie par petits groupes continue d'être une orientation privilégiée par l'équipe pédagogique, pour favoriser le partage d'expériences et des réflexions, dans une approche socioconstructiviste.

L'équipe pédagogique met en place des méthodes diversifiées dans le souci d'une adaptation au public concerné, notamment par sa propre diversification dans les approches pédagogiques à travers des formations et/ou participation à des colloques et conférences. Les formateurs interviennent auprès d'un public de professionnels, via une participation à différentes actions de formation continue proposées par « Bagatelle formation » au sein de l'IFNB.

Les orientations pédagogiques visent l'autonomisation et la responsabilisation de l'étudiant en formation dans l'élaboration de son projet professionnel par :

- Le questionnement et l'analyse des pratiques
- La construction des éléments de compétences
- La construction de son identité professionnelle, en prenant en compte ses expériences culturelles, sociales et professionnelles

2.6 La posture du formateur

Le formateur a une posture d'**accompagnateur** de l'étudiant dans la construction de ses compétences et de son identité professionnelle. Cela implique une capacité à créer un environnement propice à la réflexion, à la réflexivité par la création d'un espace d'autonomie dans un cadre défini et sécurisant. Il incitera l'étudiant à développer un esprit critique, constructeur par le développement de l'analyse et du questionnement des pratiques, afin de pouvoir développer son positionnement professionnel.

Le formateur tient compte de la singularité de l'étudiant dans cet accompagnement, attentif au parcours de l'étudiant tant en stage qu'à l'institut. Pour cela il favorise l'établissement d'une relation pédagogique respectueuse et attentive, à travers des temps de rencontre chaque semestre et plus si nécessaire, s'engageant à accompagner l'étudiant dans le développement de ses potentialités.

2.7 La posture attendue de l'étudiant et de l'élève

Ces orientations pédagogiques pour être performantes, nécessitent de la part de l'étudiant un engagement constant et régulier. Il est demandé à l'étudiant de développer solidarité et entraide et de s'inscrire dans une dynamique de travail individuel et collectif par :

- L'engagement dans une démarche réflexive (exigence de la formation qui permet à l'étudiant de comprendre le lien entre savoirs et actions).
- Le partage des expériences, les échanges d'idées et le questionnement.
- La participation lors de temps d'échanges collectifs
- La mise en place d'un tutorat étudiants, notamment la première année
- L'utilisation des outils mis à sa disposition pour construire son parcours professionnalisant

Être acteur de sa formation c'est aussi favoriser l'amélioration du dispositif de formation par son évaluation et l'expression de son avis sur le projet pédagogique et la vie à l'IFSI. L'étudiant peut être force de proposition auprès de l'équipe pédagogique lors de différents temps institutionnels favorisant la démocratie étudiante programmés à l'initiative des formateurs ou des étudiants :

- Temps d'échanges en promotion avec les formateurs et la directrice (au moins 2 fois par an) ;
- Temps de bilan des UE et des modules (1 fois par semestre) ;
- Temps de bilan d'année en fin d'année scolaire (1^{ere} semaine de juillet) ;
- Instance compétente pour les orientations générales de l'Institut
- Section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants et conseil technique ;
- Section relative à la vie étudiante (2 fois par an).

3. Dispositif de formation

3.1 Organisation pédagogique

➤ Le formateur référent de promotion :

Deux formateurs par promotion assurent le suivi des promotions de la 1^{ère} année à la 3^{ème} année.

Rôle du référent de promotion :

- Assure la programmation des cours des UE et coordonne la programmation des cours de plusieurs UE au même moment ;
- Organise les évaluations ;
- Coordonne la finalisation des dossiers pédagogiques des étudiants de la promotion (Gestion administrative en vue du jury DE).

Le référent de promotion assure aussi la fonction de référent d'UE mais en étant déchargé d'une part de temps d'enseignement pour pouvoir assurer sa fonction de coordination.

➤ Le formateur référent d'UE (Unité d'Enseignement) et de module

L'équipe pédagogique assure la mise en œuvre des maquettes en identifiant deux formateurs référents par maquette. Chaque formateur a la charge de différentes UE sur les trois années. L'ensemble des formateurs inscrits sur l'UE, référent ou non, participent à la réalisation des CM, TD, TPG et à l'évaluation.

Rôle du référent d'UE et de module :

- Coordination de l'UE : planification des réunions pour permettre aux formateurs de construire la maquette (objectifs pédagogiques, intentions pédagogiques, méthodes pédagogiques, évaluations) ;
- Contacte et planifie les intervenants en prévoyant les salles ;
- Vérifie la planification de l'intégralité de la maquette;
- Élabore la maquette d'UE en tenant compte des projets pédagogiques transversaux de l'institut (personnes âgées, santé publique, clinique, gestion des risques) et des préconisations des référents universitaires;
- Met en œuvre des enseignements de la maquette;
- Coordonne la mise en œuvre des évaluations et s'assure de l'affichage des convocations pour les étudiants.

➤ Le formateur référent de suivi pédagogique

Quatre à cinq formateurs à l'IFSI assurent le suivi pédagogique des étudiants d'une promotion pour une année. Parmi eux, il y a les deux référents de cette promotion.

Chaque formateur de l'IFAS assure le suivi d'un groupe d'élèves.

Chaque formateur référent de suivi pédagogique à temps plein accompagne un groupe de 20 à 23 étudiants infirmiers et de 15 à 20 élèves AS.

Ces formateurs assurent, selon la formation, les entretiens individuels en cours d'année (planifiés ou non planifiés), les entretiens pré-CAC ou de fin de modules, participent aux CAC, gèrent le dossier scolaire, analysent le parcours de stage et préconisent le type de stage à réaliser au regard de l'évolution de l'étudiant dans l'acquisition de ses compétences, animent les temps de préparation au stage et d'exploitation de stage.

Ils évaluent la progression de l'étudiant dans ses acquisitions tant à l'institut qu'en stage et propose la validation du stage.

3.2 Le formateur référent apprentissage

Deux formateurs IFSI et une formatrice IFAS sont référents apprentis, assurant les liens de collaboration et le suivi des apprentis auprès de nos CFA partenaires (ADAPSSA, GHFHP et Korian).

3.3 Le formateur référent « Accessibilité, santé, handicap »

Deux formatrices IFSI, Laure Saget et Caroline Meresse, et un formateur IFAS, Sylvain Chagneau à Talence et une formatrice Isabelle Monpontet accompagnent les étudiant et élèves dans leurs démarches pour identifier leurs besoins spécifiques et adapter dans la mesure du possible, les moyens mis à leur disposition.

L'accessibilité aux personnes en situation de handicap est désormais possible pour l'ensemble du bâtiment de formation. Un ascenseur permet l'accès entre le rez-de-chaussée et le 3^{ème} étage, et un ascenseur extérieur permet l'accès au sous-sol.

Toutes situations nécessitant des besoins d'aménagements spécifiques en formation peuvent faire l'objet d'un échange avec les formateurs référents « Accessibilité, santé, handicap » de l'institut.

3.4 Les méthodes pédagogiques

Elles sont diversifiées :

- Cours magistraux
- Travaux dirigés
- Travaux pratiques
- Jeux de rôles
- Exploitation de documents écrits et audiovisuels
- Exposés
- Travaux en petits groupes d'intégration des connaissances, de recherche, de réflexion, d'analyse
- Temps personnel dont recherches complémentaires
- Ateliers de simulation en santé
- Serious games

Le découpage de la promotion en groupes est instauré dès la 1^{ère} année, ceci afin de pouvoir alterner les séquences pédagogiques et favoriser une approche centrée sur l'étudiant et les interactions de groupe.

Chaque promotion compte 4 à 5 groupes de 18 à 23 étudiants en IFSI et de 2 groupes de 14 à 20 élèves en IFAS ; ces groupes peuvent être divisés en deux selon les types de travaux proposés.

Les travaux dirigés correspondent à des temps de formation :

- Qui sollicitent la participation active de l'étudiant tel que : exploitation de document, démarche de soins, exploitation de stage, analyse de situations, exposés...
- Qui ne sont pas « reproductibles », faisant appel à la réflexion et à la mise en expérience de l'étudiant.

Des temps de travail personnel guidés et répartis en fonction des impératifs du programme sont régulièrement proposés pour l'intégration de connaissances.

Les supports d'interventions peuvent être mis à disposition des étudiants et des élèves, selon le choix des intervenants soit sur E-Notitia, soit directement au groupe. Cette possibilité sera précisée par les formateurs et intervenants.

3.5 Le suivi pédagogique

Il s'agit d'un accompagnement individuel et collectif au cours de la formation par un même formateur tout au long d'une année.

Sous forme collective il comprend :

- La préparation et l'exploitation de stage en ½ groupe de suivi pédagogique ;
- Des groupes d'analyses de pratiques ;
- Des temps d'échanges en promotion : temps d'information, de régulation, de négociation et parfois de décision entre l'équipe des formateurs et la promotion. Un certain nombre de temps d'échanges sont systématiquement prévus. D'autres peuvent être rajoutés à la demande des formateurs ou des étudiants si le besoin s'en fait sentir ;
- Les bilans des UE et de l'année.

La présence à ces temps collectifs est obligatoire comme condition de fonctionnement harmonieux des rapports pédagogiques.

Sous forme individuelle, il s'agit d'entretiens en rapport avec le processus de formation :

- Entretiens formalisés : un entretien après chaque stage + un entretien de fin d'année
- Entretiens sur demande de l'étudiant et/ou du formateur et /ou de la directrice.

Les formateurs référents de suivi pédagogique se réunissent une fois par semestre pour faire le point sur la situation de chaque étudiant et croiser leurs différents regards pour une analyse la plus fine et objective possible du cheminement des étudiants.

4. Dispositif de formation clinique

4.1 La gestion des stages

Deux formatrices de l'IFSI et deux formatrices de l'IFAS sont plus particulièrement responsables de la gestion des stages. Elles assurent les demandes de stages et participent à la mise en stage des étudiants et élèves avec les formateurs référents de suivi pédagogique.

Les stages sont répartis le plus souvent dans Bordeaux métropole, mais aussi hors de Bordeaux métropole (exemple : CH Blaye, Arcachon, Lesparre, Bergerac).

Les stages proposés, en fonction des places accordées par ses partenaires, des disciplines à honorer, des réalités d'encadrement et de la progression de l'étudiant, représentent le temps fort de la formation dans la mesure où ils rendent possible la mise en situation de l'étudiant. Lieu de développement de la compétence professionnelle, ils sont une source d'acquisition de connaissances indispensables à l'accompagnement et aux soins aux personnes.

L'IFNB entretient des relations avec les lieux de stages sous différentes formes : réunions d'information et de travail concernant l'encadrement, identification des ressources particulières selon les stages ; rencontres sur le terrain ; réunions concernant la planification des stages mais aussi recherches d'informations actualisées, de cas cliniques sur les lieux de stages par les formateurs, intervention d'infirmiers et/ou de cadres de santé du terrain dans la formation théorique.

4.2 Les parcours de stage et modalités de mise en stage

L'affectation en stage est assurée par les formatrices gestionnaires des stages en collaboration avec l'équipe pédagogique après consultation des choix individuels motivés par écrit des étudiants et élèves, afin de permettre un parcours individualisé dans leur formation clinique.

Les critères d'affectations en stage respectent les conditions de stage précisées dans le programme de formation : notamment quatre types de stages sont prévus, ils sont représentatifs de « familles de situations, c'est à-dire des lieux où l'étudiant rencontre des spécificités dans la prise en soins : Soins de courte durée, santé mentale et psychiatrie, soins de longue durée et soins de suite et réadaptation, Soins individuels ou collectifs sur des lieux de vie.

Le parcours de stage des étudiants infirmiers comporte un stage minimum dans chacun des types de stage et tient compte :

- Des besoins en formation de l'étudiant ou de l'élève
- Du niveau d'acquisition des compétences
- De l'intérêt d'une découverte des différents types de milieux professionnels (secteur hospitalier et extra hospitalier, public, privé, spécialisé). Ainsi un stage en soins à domicile est privilégié dans la formation.

4.3 Préparation et exploitation des stages

Un temps de préparation de stage est organisé avant chaque stage en groupes de suivi pédagogique. Le formateur référent de suivi pédagogique anime ce temps où les étudiants et élèves :

- Sont informés des particularités du stage où ils vont, des objectifs institutionnels, des travaux à réaliser pendant le stage en lien avec la formation ;

- Sont accompagnés dans l'élaboration de leurs objectifs de stage au regard de leur parcours antérieur ;
- Peuvent exprimer leurs questions.

Au retour de stage, un temps d'exploitation de stage sera réalisé en ½ groupe de suivi pédagogique afin de permettre l'expression des expériences vécues lors de ce stage et d'en faire l'analyse, de partager ses connaissances et expériences et de s'enrichir par les échanges.

Ce temps d'exploitation de stage est un espace primordial favorisant la construction de l'identité professionnelle via la réflexion professionnelle qui émane des échanges entre pairs sur leur pratique ou la pratique observée en stage.

4.4 Pendant le stage : Le rôle du formateur référent de stage

Chaque formateur est référent de plusieurs lieux de stage. Durant le stage des visites seront assurées soit par le formateur référent du stage, soit par le formateur référent de suivi pédagogique, soit un des formateurs de l'équipe pédagogique.

Le formateur référent de stage est l'interface des professionnels (maître de stage, tuteur, encadrants de proximité) de chacun des services dont il est référent afin de :

- Informer et répondre aux interrogations des professionnels concernant le référentiel de formation, le portfolio, les outils d'évaluation de stages dans l'acquisition des compétences (feuille d'acquisition de compétences et bilan de stage...)
- Aider les équipes à repérer les situations apprenantes au sein du service - connaître les outils présents sur les lieux de stage pour accompagner l'étudiant (livret d'accueil ; charte d'encadrement, tableau de bord, analyses de situation...)
- Gérer les situations posant problèmes (dans ce cas, le référent de stage analyse la situation avec le maître de stage d'une part et le formateur référent de suivi pédagogique d'autre part pour déterminer les actions à mettre en place). En cas d'évènement grave, il alerte le directeur de l'institut dans la journée de la situation et propose des suites à donner à partir d'une analyse écrite de la situation.

Le formateur référent de stage assure la mise à jour de la base de données en transmettant par écrit aux secrétaires tous changements de coordonnées relatifs aux stages et en partageant les différents documents en sa possession émanant des terrains de stage : charte d'encadrement, livrets d'accueil pour leur mise à jour et mise à disposition des étudiants ;

Le formateur rencontre le maître de stage pour :

- Favoriser la coordination avec le service d'accueil ;
- Accompagner le suivi de l'élaboration du livret d'accueil, mis à la disposition des étudiants à l'IFNB ;
- Echanger sur tout élément qui permet de renforcer les liens IFNB/stage et d'améliorer l'accueil et l'encadrement des étudiants.
- Participer si besoin, au bilan mi stage lorsque le maître de stage ou le tuteur le demandent (cas d'étudiants en difficultés)

Le formateur rencontre le tuteur pour :

- Echanger sur l'utilisation du référentiel de compétences et des outils de suivi de stage ;
- Réguler les difficultés éventuelles rencontrées dans l'accompagnement de l'étudiant (portfolio, acquisition des compétences, des activités...) ;

- Partager sur le parcours que peut suivre l'étudiant durant son stage, en faisant les liens avec les différents lieux d'apprentissage : construction du parcours de stage au regard du parcours – patient ;
- Aider à l'identification des situations de soins prévalentes qui permettront à l'étudiant de développer les compétences professionnelles.

Le formateur responsable de la visite de stage :

- Favorise la présence du tuteur de l'étudiant ou d'un encadrant de proximité lors de la rencontre ;
- Guide l'étudiant pour qu'il puisse faire évoluer ses objectifs, formalisés dans le portfolio, en tenant compte des ressources de l'unité et de sa progression ;
- Accompagne l'analyse de pratiques rencontrées par l'étudiant. Cette analyse de pratique participe à la professionnalisation de l'étudiant et à la construction de ses compétences.

Le compte rendu de la rencontre avec les étudiants est reporté sur le dossier de suivi pédagogique de l'étudiant et transmis au formateur référent de suivi pédagogique.

Il est systématiquement demandé aux étudiants de réaliser une analyse réflexive de leur pratique pour chercher à comprendre ses actions au regard de la complexité d'une situation, afin de pouvoir transférer cet apprentissage à d'autres situations. Cette analyse réflexive est transmise au formateur référent de suivi pédagogique avant la fin du stage.

4.5 Formation clinique à l'IFNB

4.5.1 Les ateliers de travaux pratiques

Un certain nombre d'ateliers de pratiques sera organisé selon la formation suivie :

- La toilette, la réfection du lit, les soins de bouche, la mobilisation du patient, la surveillance de la pression artérielle et de la fréquence cardiaque ;
- La préparation des injections, la pose de perfusion intra veineuse ;
- La pose de sonde naso-gastrique, les pansements, la pose de sondes vésicale, la transfusion sanguine
- Les soins de trachéotomie et aspiration endo-trachéale, les CIP, la pose de sonde naso-gastrique et le sondage vésical.

Ces ateliers sont complétés par des temps de simulation tout au long de la formation.

4.5.2 La simulation en santé

Selon l'HAS, la **simulation en santé** est une méthode pédagogique active qui s'adresse à tous les professionnels de santé. Elle correspond « à l'utilisation d'un matériel (mannequin, simulateur procédural, etc.), de la réalité virtuelle ou d'un patient dit « standardisé » pour reproduire des situations ou des environnements de soins, pour enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques et permettre de répéter des processus, des situations cliniques ou des prises de décision par un professionnel de santé ou une équipe de professionnels. »¹

Avec le soutien financier de l'ARS Aquitaine et du conseil régional d'Aquitaine, nous avons équipé deux salles spécifiques dans les locaux de l'IFSI, comprenant des mannequins simulateurs et de matériel vidéo. Cet équipement permet de reproduire des situations de soins complexes, mettant en jeu des compétences relationnelles, techniques et réflexives le plus proches de la réalité. Ces séances, en très petits groupes sont encadrées et débriefées par les formateurs.

L'objectif principal est d'améliorer la qualité de la formation et donc la sécurité des soins et de proposer aux apprenants une méthode innovante et qui corresponde à leurs capacités d'apprentissages.

4.5.3 Le service sanitaire des étudiants en santé en IFSI

Aujourd'hui, l'ensemble des politiques publiques de santé se mobilise pour promouvoir et améliorer le bien-être et la santé des populations. De nombreuses actions sont mises en place dans les domaines de prévention, d'éducation et de promotion pour la santé visant à anticiper la maladie et permettre à chacun d'assurer le contrôle de sa santé. C'est pourquoi, l'OMS recommande une approche globale de la santé en impliquant toutes les politiques publiques dans les enjeux de santé. Au cœur de la stratégie nationale de santé 2018-2022, le gouvernement investit prioritairement l'axe de la prévention et de la promotion de la santé. Les actions de prévention viendront ainsi impacter la qualité de vie, la morbidité et la mortalité et seront porteuses d'amélioration de la santé mais aussi de justice. En effet, les différences d'espérance de vie, et généralement les inégalités sociales de santé sont trop importantes et liées à un accès inégal aux comportements favorables. Les actions doivent donc être le plus précoces possibles et partagées par de nombreux professionnels. Au premier rang, les professionnels de santé devront être formés à la santé publique et en capacité de partager leurs compétences quelque que soit leur filière de soin au bénéfice de tout type de public. C'est ainsi que le service sanitaire des étudiants en santé (SSES) se formalise dès la rentrée 2018, par le décret n°2018-472 du 12 juin 2018, dans une volonté de former les étudiants au sein d'un dispositif commun pluri professionnel.

Objectifs du service sanitaire des étudiants en santé SSES

Depuis la rentrée 2018, un module de 6 semaines est inclus dans les maquettes de formation de 47 000 étudiants en médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, masso-kinésithérapie et soins infirmiers afin de permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire. A la rentrée 2019-2020, l'ensemble des filières de soin sera concerné : pharmaciens, préparateurs en pharmacie, préparateurs en pharmacie hospitalière, physiciens médicaux, pédicures-podologues, ergothérapeutes et psychomotriciens, orthophonistes et orthoptistes, manipulateurs d'électroradiologie médicale et techniciens de laboratoire médical, audioprothésistes, opticiens lunetiers, prothésistes et orthésistes, diététiciens, aides-soignants, auxiliaires de puériculture et ambulanciers.

Le SSES contribue ainsi à favoriser l'interprofessionnalité par la réalisation de projets communs et va constituer un vecteur de lutte contre les inégalités territoriales et sociales en santé. Quatre objectifs majeurs sont donc visés par le SSES⁸ :

- Initier les étudiants aux enjeux de la prévention primaire et intégrer la prévention dans toutes les pratiques des professionnels de santé ;
- Permettre la réalisation d'actions concrètes de prévention primaire ;
- Participer à la politique de prévention et de lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé ;
- Favoriser l'interprofessionnalité lors de la formation.

⁸ Pr Loïc Vaillant, Mise en œuvre du service sanitaire pour les étudiants en santé, Rapport., 2018.

Les thématiques en Aquitaine :

- Vie affective et sexuelle
- Nutrition
- Activité physique
- Hygiène et hygiène bucco-dentaire
- Addictions
- Santé environnementale

Ces thématiques sont à privilégier mais non limitatives. Ainsi d'autres thématiques pourront être proposées localement, en tenant compte d'initiatives existantes ou de priorités identifiées, par exemple :

- Sensibilisation à la vaccination
- Sensibilisation à certains dépistages
- Promotion de l'activité physique
- Troubles du sommeil
- Ecrans
- Hygiène, hygiène bucco-dentaire
- Aide à la parentalité
- Gestes qui sauvent

Modalités de mise en œuvre

Le service sanitaire est obligatoire en formation initiale pour tous les étudiants en santé, et inscrit dans le cursus. Les objectifs pédagogiques sont précisés dans le référentiel de formation et une évaluation permet ou non sa validation (en accord avec les modalités de contrôle des connaissances de l'organisme de formation). Il donne lieu à l'attribution des crédits conformément au système européen de transferts de crédits " European Credits Transfer System " (ECTS).

La durée du service sanitaire est fixée au niveau national⁹ mais ses modalités de déroulement peuvent varier selon les filières et les universités. Le service sanitaire doit durer 3 mois à mi-temps (ou six semaines à temps plein, ou 60 demi-journées, selon l'organisation retenue). Cette durée n'est pas forcément effectuée en continu et peut être adaptée aux spécificités du cursus. A titre d'illustration, l'action de prévention peut être réalisée une fois par semaine pendant un temps donné, le service sanitaire peut se dérouler sur une ou sur deux années de formation.

Le SSES au sein de l'IFSI Bagatelle : du sens aux apports théoriques dès le semestre 3

Les formateurs ayant en charge les enseignements de santé publique (UE 1.2) et les soins éducatifs et préventifs (UE 4.6), ont perçu une réelle opportunité dans la mise en œuvre du service sanitaire afin d'apporter une déclinaison pratique aux apports théoriques de ces UE (unité d'enseignement). Le choix fut d'intégrer le service sanitaire dès le semestre 3 afin que les étudiants puissent travailler les apports théoriques de santé publique par un travail de recherche centré sur une réelle problématique d'un public cible. Ainsi les 90 étudiants de secondes années sont répartis en groupe de 4 à 5 et attirés à un terrain de stage SSES.

⁹ Arrêté du 12 juin 2018 relatif au service sanitaire pour les étudiants en santé.

Nous avons donc 18 terrains de stages partenaires accueillant chacun un ou deux groupes d'étudiants, afin de travailler la démarche projet sur une thématique précise auprès d'une population définie.

Nos partenaires sont divers et multiples : les établissements scolaires, l'association de lutte contre le cancer, la CPAM, un CFA, un ITEP, CCAS, des centres sociaux et des foyers d'accueil....

Dès le début des enseignements en santé publique dispensés au sein de l'IFSI, les étudiants enrichissent leurs connaissances par le travail de recherche pour la mise en œuvre du service sanitaire. Ainsi les outils et méthodes utilisés en santé publique prennent du sens, particulièrement les notions de statistiques, d'épidémiologie, de sociologie à l'appui de données probantes. Ils vont identifier les problèmes de santé prioritaires d'un public cible en lien avec les déterminants de la santé et les politiques publiques, puis en déduire les besoins en santé. Ces recherches théoriques seront confrontées aux réalités de terrain par la rencontre des professionnels partenaires et de la population cible sur les terrains d'accueil service sanitaire. Ils affineront ainsi les besoins spécifiques de la population. Lors d'une semaine de stage du semestre 3 en réalisant un travail d'enquête (questionnaires ou entretiens). Conforme au référentiel de formation infirmière,¹⁰ l'évaluation de l'UE 1.2 S3 sera formalisée par un travail de groupe portant sur une « étude de population avec identification des besoins en santé, et une hypothèse d'action » et finalisera l'étude des besoins spécifiques du public. Au-delà de cette évaluation, la démarche est concrète, réelle et vient servir les besoins d'apprentissage des étudiants. Elle amène aussi des éléments théoriques aux professionnels de terrain pour prendre en charge la problématique du public cible.

Dans la progression opérationnelle de la démarche projet, le semestre 4 sera centré sur l'action. Des temps entre Février et avril vont permettre de penser la mise en œuvre, de créer les outils nécessaires. Les étudiants vont investir les lieux qui seront dédiés à l'action, penser le temps octroyé par les partenaires et tout ce qui pourra contribuer à la réalisation de l'action. Les étudiants se montrent alors très créatifs, ils sollicitent formateurs et professionnels de terrain en fonction des besoins (méthodologiques, organisationnels, matériel...). Un réel accompagnement des étudiants est effectué de la part des partenaires et des formateurs pour mener à bien ce projet mettant en avant l'implication de chaque protagoniste. L'action est mise en œuvre en mai, parfois répétée (Exemple : plusieurs classes de 6eme) et évaluée par le professionnel de terrain. Cette évaluation vise l'objectif d'une réflexion sur l'action et pour l'action, les étudiants étant dans une posture d'éducateur à la santé. Si la démarche projet en santé publique est ainsi illustrée et déclinée de façon réelle, elle apporte une expérience qui sollicite une posture professionnelle, qui contribue à l'affirmation de son identité professionnelle et de sa capacité à prendre soin.

L'interprofessionnalité, une richesse des partenariats

Un des objectifs du service sanitaire est de favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité des étudiants en santé par la réalisation de projets communs à plusieurs filières de formation.

Les textes réglementaires incluant le service sanitaire dans les maquettes de formation ont été publiés en juin 2018 ne permettant pas d'organiser l'interprofessionnalité dès septembre 2018 au vu des délais très courts. Pour la rentrée 2019, une volonté réelle d'aboutir à la bi-professionnalité anime les travaux du comité de pilotage Aquitain, mais les difficultés d'harmonisation calendaire sont une nouvelle contrainte à surmonter pour initier un travail commun au semestre 4 avec une autre filière en santé.

¹⁰ Recueil de textes - Profession Infirmier - Recueil des principaux textes -, Paris, Berger Levrault, 2018.

Toutefois, nous gardons cet objectif d'inclure des étudiants en santé d'une autre filière, aux groupes d'étudiants infirmiers. Cette interprofessionnalité n'est cependant pas inexistante de notre projet au sein de l'IFSI Bagatelle. La diversité de nos partenaires amène une pluralité de professionnels de santé ou du social et vient décentrer d'une vision infirmière la relation de soin. Les étudiants collaborent avec des enseignants, des éducateurs spécialisés, des assistants sociaux, des conseillers principaux d'éducation, des experts en prévention, des ergothérapeutes et éducateurs de rue... La liste est longue et diversifiée à laquelle s'ajoute l'infirmier pour certains terrains mais ce qui n'est absolument pas la majorité et encore moins l'exclusivité.

Par cet encadrement interprofessionnel, les étudiants enrichissent leur vision du « prendre soin », décentrent la prise en charge d'un contexte hospitalier et échangent sur les différences culturelles de la santé. Dans l'attente d'une faisabilité de la pluriprofessionnalité entre étudiants, nous nous réjouissons des partenariats qui sont nés de la mise en œuvre du service sanitaire, participant au décroisement des professionnels et à l'enrichissement des regards croisés autour d'un projet commun.

Cette richesse dans le partage des identités professionnelles et la professionnalisation des étudiants, n'aurait pu se faire sans l'implication des partenaires et la qualité de l'accompagnement qu'ils dispensent. La déclinaison du service sanitaire au sein de l'IFSI de Bagatelle sera enrichie par l'inclusion d'étudiants d'une autre filière de santé et viendra sans doute accroître une vision déjà plurielle du soin.

4.6 L'ouverture à l'international

L'IFNB a obtenu la charte Erasmus + en 2023, et les premiers départs d'étudiants en stage dans le cadre d'Erasmus se feront en 2025.

Les étudiants infirmiers peuvent, s'ils le désirent et si leur parcours de formation le permet (absence de retard dans l'acquisition des compétences), réaliser un stage à l'étranger dans les pays européens ou extracommunautaires au semestre 6.

L'IFSI a établi un partenariat privilégié avec certains pays (Belgique, Vietnam, Madagascar) et continue sa recherche de développements de partenariats avec d'autres pays (Espagne, Angleterre, Suisse).

L'IFSI travaille en collaboration avec le conseil régional d'Aquitaine pour développer cette capacité de mobilité qui est source d'enrichissement pour les étudiants : découverte d'autres cultures du soin, apprentissage de l'autonomie, ouverture d'esprit...

Les expériences de mobilité ont démontré qu'elles contribuent à favoriser l'insertion professionnelle, développer les aptitudes sociales dans un contexte interculturel (compétences relationnelles, tolérance, sens des responsabilités), maîtriser les langues étrangères, favoriser l'épanouissement de la personne (autonomie, ouverture d'esprit). Ces compétences sont constitutives de la profession d'infirmière et leur développement est fondamental en formation. Ce stage se déroule lors du semestre 6 sur une durée de 7 semaines.

5. Dispositif d'évaluation

Les modalités d'évaluation sont variées et conformes au référentiel de formation :

- Individuelle
- Collective
- Ecrite
- Orale

Elles se déroulent majoritairement en fin de semestre selon le calendrier universitaire, toutefois des évaluations sont possibles pendant le semestre : la planification de l'année ainsi que celle des évaluations sont transmises aux étudiants infirmiers.

Les épreuves peuvent être organisées conjointement avec l'université et les autres instituts, selon les UE concernées.

Un groupe de travail est actuellement en cours pour proposer une organisation commune pour les évaluations sur la Nouvelle-Aquitaine.

Les évaluations concernant les UE gérées par l'IFSI sont élaborées et mises en œuvre sous la responsabilité des formateurs responsables de l'UE concernée.

6. Les indicateurs d'évaluation du projet pédagogique

Les équipes pédagogiques présentent lors des rentrées le projet pédagogique de l'année aux étudiants. Chaque année le projet pédagogique est évalué et réajusté si nécessaire. L'évaluation du projet se fait par la succession de bilans avec les formateurs et les étudiants afin de recueillir l'avis de toutes les personnes concernées. Ainsi, en fin de chaque semestre ou de module, un bilan du semestre est organisé avec les étudiants et les formateurs.

La directrice assiste à ce bilan.

Les points suivants sont abordés :

- Organisation des UE ou des modules
- Eléments significatifs du semestre ou de l'année qui ont permis aux étudiants de progresser
- Difficultés durant le semestre ou l'année
- Accompagnement par l'équipe pédagogique et suivi pédagogique
- Dynamique des groupes et de la promotion
- Parcours de stage

Les échanges se veulent riches et constructifs, et aboutissent souvent à des propositions intéressantes.

Un bilan de fin de formation est organisé avec les 3^{ème} années et les élèves AS dans les mêmes conditions. L'objectif est de mesurer sur l'ensemble du dispositif de formation le niveau de satisfaction des étudiants et les motifs de leurs insatisfactions, la performance de l'organisation, connaître les attentes et propositions

des étudiants pour améliorer leurs conditions d'apprentissage, pouvant aboutir à des modifications et des réajustements si nécessaires.

Annexe 2 : documents césure (charte et dossier)



Charte de la période de la césure Règles et principes fondamentaux, modalités

DEFINITION

La césure consiste à suspendre la formation initiale temporairement dans le but d'acquérir une expérience significative ou complémentaire dans son domaine ou une expérience personnelle, soit de façon autonome, soit au sein d'un organisme d'accueil en France ou à l'étranger.

Elle peut consister en :

- L'acquisition d'une expérience personnelle en autonomie
- Une formation dans un domaine autre que celui de la scolarité principale.
- Une mission de service civique
- Une période en milieu professionnel¹ (Stage)
- Un engagement de volontaire associatif, en France ou à l'étranger
- Un projet de création d'activité.
- Immersion en entreprise sous la forme du personnel rémunéré par l'organisme d'accueil. (Salarial)

Ce qu'elle n'est pas :

- Elle ne peut être rendue nécessaire pour l'obtention du diplôme préparé avant et après cette suspension et ne peut donc en aucun cas avoir un caractère obligatoire.
- Elle ne se substitue pas aux voies d'acquisition usuelles de certaines compétences nécessaires à l'attribution du diplôme, notamment dans le projet de fin d'étude ou dans les stages en entreprises, à l'étranger ou en France, ni dans la formation en langue, dont elle ne peut en aucun cas dispenser l'étudiant(e).
- Elle ne peut pas être effectuée en Semestre 1 (pour des raisons de calendrier de demande de l'établissement) et ne peut pas prendre place après la dernière année de cursus.

La durée de la période de césure

La période de césure doit se dérouler selon des périodes indivisibles équivalant à au moins un semestre universitaire et débutant en même temps qu'un semestre universitaire (donc pas au milieu du semestre).

Elle s'étend sur une durée maximale de douze mois représentant une année universitaire ou deux semestres consécutifs à cheval sur deux années universitaires.

¹ Dans ce cas, un contrat est conclu entre l'étudiant et le milieu professionnel d'accueil.

PROCESSUS

La demande

Pour candidater à une période de césure, l'étudiant doit constituer un dossier de candidature et l'adresser au secrétariat de l'institut avant le 31 mars pour une césure en début d'année scolaire et avant le 31 août pour une césure débutant en semestre pair.

Le dossier de candidature doit comporter :

- Un CV et une lettre de motivation
- La description du projet précisant son lien avec la formation suivie, sa nature, les modalités de mise en œuvre et les objectifs du projet.
- Une attestation de la part de l'organisme d'accueil prêt à s'engager sur la période dans le cadre d'une césure réalisée auprès d'un organisme d'accueil.

Dans les cas de projets impliquant une mobilité internationale, les étudiants prennent systématiquement contact au préalable avec les formateurs référents mobilité internationale. Tout dossier incomplet ou déposé au-delà de la date limite sera irrecevable

La réponse

La réponse est donnée après examen des documents fournis par l'équipe pédagogique de la formation dans laquelle l'étudiant est inscrit et avis de la section compétente pour le traitement pédagogique des situations individuelles des étudiants.

La réponse peut être positive sans autre condition : en ce cas, l'établissement signifie l'accord, signe l'accord de réintégration, précise les exigences pédagogiques et identifie un réfèrent.

La réponse peut être négative. En ce cas, le refus est motivé par écrit. L'étudiant(e), peut déposer un recours dans les huit jours qui suivent la date de réponse auprès de la Directrice de l'IFSI.

Dans tous les cas, la réponse à la demande de césure est notifiée au plus tard un mois après les dates limites de demandes par la Directrice de l'IFSI.

Le suivi et l'évaluation de la période de césure

L'IFNB s'engage à désigner dans tous les cas un enseignant-réfèrent pour le suivi de l'étudiant(e) en période de césure. L'IFNB demande dans tous les cas la rédaction d'un rapport sur l'expérience réalisée au cours de la période de césure, rapport comportant une analyse des compétences et connaissances acquises. Ces acquis sont mentionnés dans le supplément au diplôme.

La signature du contrat pédagogique

Lorsque le départ en césure est accepté, un contrat pédagogique mentionnant les caractéristiques de la période de césure, ses modalités d'accompagnement pédagogique, de valorisation, le cas échéant et les engagements respectifs de l'étudiant(e) et de l'institut est signé.

Ce contrat garanti à l'étudiant(e) sa réintégration ou son inscription au sein du parcours de la formation dans le semestre ou l'année ou il/elle avait été admis(e) avant son départ en période de césure.

Il engage également l'étudiant(e) à tenir informé l'IFNB de tout changement de sa situation durant sa période de césure.

La signature du contrat pédagogique est indispensable et conditionne le départ en période de césure.

Les devoirs de l'étudiant

L'étudiant(e) doit être régulièrement inscrit(e) dans une formation initiale dispensée par l'Université de Bordeaux et l'IFNB.

L'étudiant(e) est tenu(e) de signer avant son départ en période de césure, le contrat pédagogique précisant les caractéristiques de la période de césure et les engagements respectifs de l'étudiant(e) et de l'IFNB.

L'étudiant(e) est tenu(e) de se présenter aux sessions d'examens du semestre ou de l'année en cours avant son départ en césure. Le non-respect de cette exigence entraînera le refus du départ en césure de l'étudiant(e).

L'étudiant(e) est tenu(e) de maintenir un lien avec l'IFSI Florence Nightingale Bagatelle durant sa période de césure, auprès de l'enseignant-référent nommé. Il/elle devra l'informer de tout changement de sa situation durant sa période de césure.

Dans le cadre d'une période de césure à l'étranger, l'étudiant(e) s'engage à prendre contact avec les formateurs référents mobilité internationale afin de prendre connaissance des consignes de sécurité et de mettre en œuvre les démarches nécessaires au bon déroulement du séjour.

Statut et protection sociale de l'étudiant

L'étudiant(e), inscrit(e) administrativement à l'Université de Bordeaux bénéficie du statut étudiant durant sa période de césure.

Cependant, les différentes formes de césure choisies par l'étudiant(e) peuvent le/la conduire à changer de statut durant sa période de césure (salarial, étudiant-entrepreneur, volontaire...).

La réintégration de l'étudiant(e)

L'étudiant(e) doit signaler son souhait de réintégrer l'établissement à l'issue de la période de césure.

Si le projet initial s'est maintenu, il/elle (ré) intègre la formation dans laquelle il/elle était inscrit(e) dans le semestre ou l'année où il avait été admis avant son départ en césure.

Si le projet a évolué en dehors du domaine de formation initial, les espaces orientations carrières de l'Université de Bordeaux se tiennent à la disposition des étudiants souhaitant se réorienter à l'issue de leur période de césure pour les conseillers dans leurs choix de réorientation, le cas échéant.

TEXTES DE REFERENCE

Circulaire n° 2015-122 du 22-07-2015.

Décret du 18 mai 2018 relatif à la suspension temporaire des études dans les établissements publics dispensant des formations supérieures.

Arrêté du 17 avril 2018 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts paramédicaux.